



Mascouche, le 30 août 2010

Monsieur Guy Garand, directeur général

Conseil régional de l'environnement de Laval

Membre de la Coalition Verte et des Partenaires du Parc Écologique

De l'Archipel de Montréal

3235, boulevard St-Martin Est, bureau 218

Laval (Québec) H7E 5G8

Objet : Appui à la création du Parc écologique de l'archipel de Montréal

Monsieur,

Nous avons pris connaissance des actions que vous souhaitez voir accomplies afin de conserver 12% du domaine bioclimatique de l'érable à caryer du sud-ouest du Québec.

Comme vous le savez sûrement, la Ville de Mascouche s'est engagée également dans la protection de l'environnement, dont dans l'acquisition de boisés à des fins de conservation. Nous supportons donc votre action de maintenir la biodiversité de l'érable à caryer du sud-ouest du Québec.

Soyez assuré que la Ville de Mascouche continuera de procéder à des acquisitions de milieux naturels de gré à gré à des fins de conservation et de mise en valeur tout en tenant compte de l'impact de ces acquisitions sur son développement durable.

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Monsieur, nos salutations les plus sincères.

Le directeur général,

Luc Tremblay, CMA M.ATDR

LT/mj